



# COMITE NORD PETANQUE

Le comité des clubs du Nord & du Pas de Calais affiliés à l' U.C.A.P.A.

Siège : 29 rue Carnot 59116 Houplines

Préfecture N°W595001715

## Compte rendu de l'AG du 8 octobre 2022

### Etaient Présents :

#### Pour le bureau :

Claude Crincket Président  
Philippe Priem vice Président  
Christian Sénéchal Trésorier  
Bertrand Delbroucq Secrétaire  
Commissaire aux comptes  
Béatrice Castelain

#### Et ou les représentants des clubs :

Les amis de la pétanque Wavrin  
Pétanque Cheregeoise  
Pétanque club Fâches Thumesnil  
Pétanque Werviquoise  
Amicale Bouliste Monsoise  
OSMS Pétanque Sequdin  
Club Jean Zay Watrelos

#### Excusés :

Boule d'Or Marcquoise  
Avelin Pétanque Club  
Les amis de la Pétanque la Madeleine  
Pétanque Camphinoise

#### Étaient absents :

Sainte Barbe Harnes

#### Pour le conseil d'administration :

Guy Leleu Président section « Vétérans »  
Noel Lampin Représentant le Pas de Calais  
Christine Genre représentant l'UCAPA  
Pierre Monté chargé des relations CNP-UCAPA  
Jean Rabouille représentant arbitrage

Pétanque club Templemars  
Tressin Pétanque Club  
Pétanque Sainghinoise  
Pétanque Loossoise  
Tourcoing Pétanque Colbertiste

## Rapport Moral du Comité 2022

Je remercie les personnes présentes à notre 28<sup>ème</sup> assemblée générale de notre association Comité Nord Pétanque, je remercie Monsieur Pascal Zoute Maire de Chereng et Bertrand de nous recevoir dans cette salle de l'ERP

Avant de débiter, je vous demande d'observer une minute de silence en mémoire de camarades décédés au cours de cette saison 2021-2022

Cette saison a encore été marquée par la présence de la COVID, cependant nous avons pu dans nos clubs reprendre une activité proche de la normale grâce à la vaccination pour nos activités en salle. Nos entraînements et concours en extérieur ont parfois été perturbés par un excès de chaleur. Le climat de la Côte d'Azur dans le Nord est-il la règle maintenant, nous verrons cela en 2023 !!!

Notre vente de vignettes en 2022 est la suivante :

Vétérans :771

Seniors :426

Jeunes :43

Avec un total de 1238 vignettes nous nous retrouvons au niveau 2016 Le COVID avec ses mesures de restrictions pendant 2 ans nous a fait perdre une centaine de seniors et également une centaine de vétérans.

Pour mémoire le coût de la vignette est de 12 € et l'adhésion club : 35 €

Avant d'aborder les résultats sportifs je souhaite apporter des précisions fonctionnelles,

Il y a beaucoup de confusions entre notre CNP et l'UCAPA pour les joueurs et certains dirigeants.

Notre comité comprend 2 départements le Nord et le Pas de Calais. Le département du Nord a une section « vétérans » et 2 districts

L'UCAPA est l'organisme auquel nous sommes affiliés. En plus de nous fournir les vignettes. L'UCAPA est l'organisateur de la compétition interdépartementale, il choisit le lieu de la finale et pour chaque département l'UCAPA choisit son mode de qualification et le nombre de qualifiés Dans le cas du Nord le CNP propose, en accord avec les 2 districts, les 3 clubs qui mettront à disposition de l'UCAPA leurs moyens humains et physiques pour les qualifications.

Toutes les compétitions ouvertes vers l'extérieur dans vos clubs sont réservées aux licenciés CNP ou ouvertes à tous avec plus ou moins de restrictions.

10 clubs ont participé, avec entre 3 et 13 équipes par club, ainsi 68 équipes se sont inscrites 24 équipes en Vallée de la Marque et 44 en Métropole. À l'issue de la 4<sup>ème</sup> journée 63 équipes ont été classées. Il faut féliciter les 4 clubs qui ont reçu la compétition ainsi que les compétiteurs.

L'équipe Steen Alexis et Bafcop Johan de La Madeleine finie 1<sup>ère</sup>

Le club de Loos est 1<sup>er</sup> du classement club qui prend en compte les 3 meilleures équipes de chaque club.

L'IC\_CNP expérimental a été apprécié par les 6 clubs qui ont participé, le comité tient à remercier Christophe Leclercq qui a pris en charge l'essentiel de l'organisation Il semble que d'autres clubs veulent se joindre, ce qui peut conduire à des adaptations, donc l'expérimentation se prolongera pour la prochaine saison, le début des rencontres le 15 octobre.

Le club de Loos a remporté cette 1<sup>ère</sup> saison.

Pour le défi de l'été aucun club n'a fourni les documents justifiant d'un niveau atteint.

Pour terminer ce rapport moral je passe la parole à Guy Leleu pour la section « Vétéran ».

Nous avons 408 vétérans inscrits dans les listes des 12 clubs qui participent au championnat 2022.

Les clubs de Marcq et Mons ont 3 équipes, ceux de Avelin, Fâches, Loos, et Wavrin 2 équipes enfin ceux de ECC, La Madeleine, Sainghin, Templemars et Tourcoing 1 équipe.

Ce qui fait 20 équipes engagées.

Actuellement 3 équipes se sont détachées et se disputent le haut du classement

Le conseil d'administration de la section se réunira fin novembre pour définir les récompenses 2022, pour préparer la saison 2023 en fonction du nombre d'équipes, pour la mise à jour du règlement et pour définir la date et le lieu de l'AG vétérans.

Je remercie Guy pour ce bilan avant de passer au vote je vous précise que pour la saison 2023 toutes les compétitions sont reconduites et la finale interdépartementale devrait avoir lieu dans l'Oise à Balagny avec le retour de l'âge minimum de 60 ans pour la compétition vétérans.

Je vous propose d'adopter le rapport moral 2022

Favorable : unanimité

Abstention :

Contre :

## Rapport financier de l'année 2022

Christian Sénéchal présente le compte d'exploitation ci dessous

Résultat 2022	
Recettes	
Licences	16650,00
interets 2021	33,17
Espèces	0,00
Recettes Diverses	25,00
recettes Vétérans	150,00
	<u>16858,17</u>
Dépenses	
Frais Bancaire	75,90
Frais de Reception	1733,02
Fournitures	184,45
UCAPA Licences	12000,00
Téléphone	300,00
Fournisseurs	1390,41
Poste	106,04
Déplacement	414,17
Subventions	450,00
Frais de Gestion	470,00
retrait especes	0,00
Matériel	49,99
Primes exceptionnelles	1000,00
Dépenses Vétérants	184,75
	<u>18358,73</u>
Bénéfice	-1500,56

Je vous propose d'adopter le rapport financier 2022

Favorable : unanimité

Abstention :

Contre :

Le trésorier propose d'augmenter la cotisation de 1€ l'an prochain

Proposition adoptée à l'unanimité

Élection :

Cette année nous n'avons pas reçu de candidature et nous avons 2 démissions

Celle de Patrice Turpin constaté par sa non-présence aux réunions du conseil d'administration et à l'AG

Et celle de Philippe Priem pour des raisons personnelles qu'il a exposées à notre assemblée.

Il démissionne également de sa présidence du district métropole, il passera le relais à Michael Dereumaux du club de Sequedin.

### Informations et Questions diverses

Question de Guy Peru concernant les limites d'envoi du but lorsque les terrains sont délimités par des bois latéraux.

Réponse : sans ficelle c'est la règle des 50 cm

Avec des ficelles : ce sont les ficelles pour les latérales, elles doivent être à 10 cm environ des bois,

Pour la ficelle « ligne de fond » c'est à 50 cm de celle-ci

Question de Jean Pierre Decombe à la finale interdépartementale il y a eu une règle de 13cm.

Réponse : les terrains étaient très serrés, par sécurité l'UCAPA organisateur de la compétition a pris cette décision

Information du Président de l'UCAPA : une réflexion est menée pour un déplacement la veille de la compétition, pour la prochaine finale à Balagny actuellement ce n'est pas prévu.

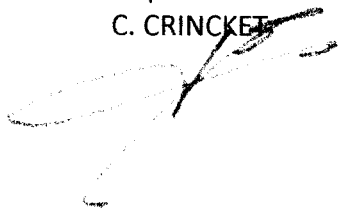
### Calendrier

Les 4 dates de l'interdistrict sont confirmées

Pour les 3 journées de qualifications interdépartementales 2 clubs font remarquer que la date du 1<sup>er</sup> avril est tôt en saison extérieure et qu'ils avaient apprécié le calendrier de cette année. Suite à l'échange des points de vue le président de l'UCAPA organisateur des qualifications nous confirmera les 3 dates d'avril ou nous en donnera des nouvelles.

Le président du CNP communiquera un avant-projet de calendrier pour les autres compétitions en se référant aux calendriers des années antérieures

Le président  
C. CRINCKET



Le secrétaire  
B. DELBROUCQ

